



MAIRIE DE LA BATHIE

Vie scolaire

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2020 - 2021

- Mon enfant entre à l'école maternelle ou élémentaire
- J'arrive à LA BATHIE

Pour inscrire mon enfant, je me rends à la Mairie muni(e) des pièces nécessaires à la constitution de mon dossier.

Pièces nécessaires :

- livret de famille (photocopie)
- certificat de vaccination (DT Polio) ou photocopie du carnet de santé (page des vaccinations)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de téléphone fixe...)
- jugement fixant la résidence de l'enfant en cas de séparation des parents
- éventuellement certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les nouveaux arrivants)

avant le 31 mars 2020
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

POUR UNE INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Je me rends obligatoirement à une des permanences affichées sur le panneau extérieur de l'école maternelle (au cours du 2^{ème} trimestre), pour rencontrer la Directrice de l'école.

Le Maire,

Jean-Pierre ANDRÉ